



NOUS SOUTENIR
EN CONNAISSANCE DE CAUSE
CE QUE NOUS ENGAGEONS À FAIRE
AVEC LES DONS QUE VOUS NOUS CONFIEZ

Association

Fondée en 1971, Médecins Sans Frontières est une association Loi de 1901 à but non lucratif. Elle a été reconnue d'utilité publique en 1985 et a reçu le Prix Nobel de la Paix en 1999. En mai 2005, l'association comptait plus de 1 100 membres actifs : volontaires en mission sur le terrain (systématiquement adhérents à l'association), médecins et personnels compétents ou utiles à la mission de l'association. Les salariés originaires des pays d'intervention peuvent demander à être membres, s'ils le souhaitent. Chaque candidature est soumise à examen. L'Assemblée générale convoque, chaque année, l'ensemble des adhérents de l'association pour approuver les rapports moral et financier et procéder à l'élection de nouveaux membres du Conseil d'administration.

Bénévoles

voir Ressources humaines.

Bureau international :

voir Mouvement international

Campagne pour l'Accès aux Médicaments Essentiels (CAME)

Lancée en 1999 par l'ensemble des sections de MSF, la CAME a pour objectif de permettre aux populations les plus démunies d'avoir accès à des médicaments de qualité au moindre coût. Cette action a par exemple contribué à la forte baisse du coût des trithérapies contre le virus du sida et favorisé leur introduction dans les programmes de MSF. Elle porte également ses efforts sur le développement ou l'introduction de molécules efficaces contre le paludisme, la tuberculose ou encore la maladie du sommeil.

En 2004, la section française de Médecins Sans Frontières a financé la CAME à hauteur de 0,5 million d'euros.



Médecins Sans Frontières est une **association** humanitaire médicale qui intervient principalement dans les situations de crise. À ce titre, elle est présente dans de nombreux pays pour secourir des personnes en situation de détresse, avec comme principe la liberté d'action et de parole. Or cette indépendance n'est possible que grâce au soutien que lui accordent des centaines de milliers de donateurs privés, comme vous. Pour continuer à bénéficier de votre soutien primordial, il nous paraît donc important d'entretenir une relation de confiance avec nos donateurs. C'est là le sens des engagements que nous prenons auprès de vous.

Notre association s'inscrit dans un **mouvement international**, composé de dix-neuf « **sections** » nationales. Liées par une charte (voir encadré page 9), des principes de référence et un bureau international communs, ces **sections** sont des entités juridiquement autonomes, régies par des lois et règlements spécifiques à chaque pays. Ainsi, les engagements présentés ici, s'ils sont pour la plupart partagés et appliqués au sein de l'ensemble du mouvement, ne concernent que la section française.



Des dons pour financer nos missions

Médecins Sans Frontières s'engage à consacrer l'essentiel de vos dons à la réalisation de ses missions sociales, par la mise en œuvre de programmes sur le terrain. Cette action recouvre des secours de plusieurs natures, principalement médicaux, auprès de personnes affectées par des crises ou catastrophes d'origine humaine ou naturelle.

L'assistance de Médecins Sans Frontières est destinée aux victimes de situation de conflits armés (entre plusieurs États ou lors de guerres civiles), à celles de catastrophes naturelles (tremblements de terre, raz-de-marée, inondations...), ou encore à des groupes de population privés de soins, soit parce que la société dans laquelle ils vivent est démunie pour lutter contre de grandes endémies (sida, tuberculose, paludisme, etc.), soit en raison de leur place particulière au sein de la société (orphelins, prisonniers...).

En fonction de chaque situation, Médecins Sans Frontières apporte des secours de **plusieurs natures** :

- **secours médicaux** : consultations, hospitalisations, soins nutritionnels, vaccination, chirurgie, soins psychologiques, etc.
- **secours matériels** : distributions alimentaires et de biens de première nécessité (abris, couvertures, etc.), approvisionnement en eau, réhabilitation ou construction de structures sanitaires...

→ Conseil d'administration (ou CA)

Instance de réflexion et de critique sur l'action de l'association, le CA est le garant de l'esprit et du respect de la Charte. Il est également responsable, sur le plan juridique, de la gestion financière de l'association. A ce titre, il participe à la préparation de budget prévisionnel annuel et en suit l'application. Tous les ans, il est renouvelé par tiers et élit son Président. Il nomme également le Directeur général pour une durée de trois ans. Composé de 15 membres élus (actuellement huit médecins, une infirmière, trois chercheurs, un magistrat, un journaliste et une spécialiste en communication), le Conseil d'administration se réunit tous les mois pour examiner les questions importantes et suivre le déroulement des programmes. Chaque année, les rapports moral et financier, engageant la politique du Conseil d'administration et de l'équipe de direction, sont soumis à l'approbation des membres de l'Assemblée générale, à la majorité.

Cour des comptes

En 1998, Médecins Sans Frontières a fait l'objet d'un contrôle de la Cour des comptes (portant sur les années 1993 à 1995). Le rapport conclut que « l'emploi des fonds collectés auprès du public est conforme aux objectifs poursuivis par les appels à la générosité publique ». Vous pouvez vous procurer ce document auprès de la Direction des journaux officiels - 26, rue Desaix - 75727 PARIS CEDEX 15 - Prix : 3 €.

Dépenses

voir page 10

Entités de Médecins Sans Frontières en France

MSF s'est entourée d'entités légales distinctes (les « satellites ») pour développer des activités spécifiques complémentaires de celles de l'association. Les instances dirigeantes des satellites sont

contrôlées par des membres du Conseil d'administration ou de la Direction exécutive de l'association. Pour cette raison, les comptes des satellites sont combinés à ceux de l'association. Ces satellites sont :

- MSF Logistique qui assure sur l'achat, le conditionnement, le stockage et l'affrètement des médicaments et du matériel médical et non médical destinés aux missions ;
- Epicentre, appui pour la recherche épidémiologique et consultations médicales ;
- Etat d'Urgence Production, société de production audiovisuelle qui réalise des documents et reportages pour et sur MSF ;
- la Fondation MSF, cellule de recherche sur l'action et les savoirs humanitaires ;
- MSF Assistance, pour la recherche de fonds auprès des entreprises ;
- SCI MSF et SCI Sabin, sociétés civiles immobilières propriétaires et gestionnaires du siège de l'association.

DNDi

En 2002, à la suite des constats mis en avant par la Campagne pour l'accès aux médicaments essentiels, l'initiative pour des médicaments pour les maladies négligées (drugs for neglected diseases initiative, ou DNDi) est née. Fondé à l'initiative de Médecins Sans Frontières, ce projet implique plusieurs partenaires internationaux : MSF, l'Institut Pasteur, l'Organisation mondiale de la santé, la Fondation brésilienne Oswaldo Cruz, l'Indian council for medical research, le Ministère de la santé de Malaisie, le Kenyan medical research institute et, restant à désigner, un représentant dont le rôle serait de défendre les besoins des malades. La DNDi, a pour objectif de favoriser la recherche, le développement ou la mise à disposition de molécules permettant de traiter les patients atteints par les maladies les plus négligées.

En 2004, la section française de Médecins Sans Frontières a financé la DNDi à hauteur de 0,5 million d'euros.

Pour réaliser ses missions sociales, Médecins Sans Frontières engage plusieurs types de **dépenses** :

- **ressources humaines** : un ensemble de personnes, **volontaires, salariés, et bénévoles**, travaillent conjointement à l'élaboration et à la conduite des opérations de Médecins Sans Frontières. Ces professionnels - principalement dans les domaines médical ou paramédical, logistique, juridique et du contrôle de gestion - apportent leur expertise et leur appui aux projets. La plupart d'entre eux sont basés sur le terrain, majoritairement à l'étranger, mais aussi au siège à Paris, d'où sont coordonnées nos opérations, dans notre pôle logistique à Bordeaux et dans notre cellule d'évaluation et de recherche épidémiologique, Epicentre.
- **ressources médicales et logistiques** : elles sont nécessaires tant pour la mise en œuvre des projets (médicaments, matériel médical et non médical, produits alimentaires) que pour le soutien qu'ils nécessitent (transport, locaux, etc.).
- **financements spécifiques** : parce que cela contribue à améliorer l'efficacité de nos opérations, Médecins Sans Frontières participe - dans le cadre de ses missions sociales - au financement de la **Campagne pour l'accès aux médicaments essentiels** et de l'Initiative pour des médicaments pour les maladies négligées (**Dndi : Drugs for Neglected Diseases initiative**).
- **moyens d'information et de sensibilisation** : dans la mesure où il permet de porter à la connaissance du public les événements dont sont victimes les populations que nous assistons et vise à améliorer leur situation, le témoignage est partie intégrante de notre mission sociale, parallèlement à l'action médicale.

Enfin, vos dons participent aux frais de fonctionnement et de collecte de fonds de l'**association**.

Des dons pour assurer notre indépendance

Vos dons constituent l'essentiel des **ressources financières** de Médecins Sans Frontières. Nous nous engageons à ce qu'ils en représentent plus de la moitié en limitant volontairement la part de nos **financements publics**. Car ce sont ces **fonds privés** qui offrent à Médecins Sans Frontières son autonomie financière et lui permettent :

- d'intervenir rapidement lors des situations d'urgence et d'engager des actions suivies, sans attendre la mobilisation des acteurs politiques, des bailleurs de fonds ou des médias.
- de refuser des fonds qui la placent en contradiction avec ses principes d'action comme ceux par exemple en provenance d'acteurs impliqués dans les conflits. Pour cette raison, toute proposition de financement émanant d'une entreprise, d'une fondation privée, d'un gouvernement, ou d'un bailleur de fonds institutionnels publics qui lui est affilié est examinée au cas par cas.





C'est à ces conditions que nous pouvons choisir librement nos interventions et élaborer des **projets** sur la seule base de l'évaluation des besoins des populations auprès desquelles nous mettons en œuvre nos actions, respectant ainsi les **principes fondamentaux de l'action humanitaire et de l'exercice médical**.

Des dons utilisés conformément à vos souhaits

A travers nos courriers et nos journaux d'information, nous vous informons régulièrement de nos activités ainsi que des situations qui nous semblent les plus préoccupantes. Parallèlement, nous vous invitons souvent à soutenir nos activités dans leur ensemble, nous permettant ainsi d'allouer au mieux vos dons en fonction des dépenses estimées de nos programmes. Néanmoins, **nous nous engageons à respecter scrupuleusement le souhait de ceux qui voudraient dédier leur don à une intervention spécifique**.

Les budgets de nos missions dépendant de l'évaluation des besoins et non des moyens dont nous disposons, il peut toutefois arriver que votre don ne puisse pas être utilisé conformément à votre volonté, notamment quand le total des dons ainsi affectés à un programme spécifique dépasse le montant des dépenses sur ce

→ **Financements institutionnels publics**

En 2004, le montant total des financements institutionnels publics, affectés à des projets précis, s'élevait à 17,9 millions d'euros (soit 16% des ressources totales utilisées). L'Union européenne, principalement par l'intermédiaire d'ECHO (Office humanitaire de la communauté européenne) reste le principal bailleur de fonds de cette nature et totalise 54% des financements de cette nature. Les 36% restants proviennent de gouvernements étrangers tels que la Grande Bretagne, la Norvège et la Suède et, dans une faible proportion, de collectivités locales ou territoriales françaises.

Fonds privés

En 2004, le montant total des ressources privées utilisées était de 97 millions d'euros (soit 84% des ressources totales utilisées). Ces ressources proviennent en grande partie de dons de particuliers (68% des fonds privés

utilisés) puis de legs, de financements d'entreprises ou de fondations et de ventes de cartes de vœux. Dans une moindre mesure, Médecins Sans Frontières bénéficie par ailleurs d'autres ressources d'origine privée notamment issues d'activités ou de prestations facturées à des entités extérieures (vente de médicaments et de matériel logistique, consultations épidémiologiques, réalisations audiovisuelles...) et enfin de produits financiers ou exceptionnels.

Membres

(voir association)

Mouvement international

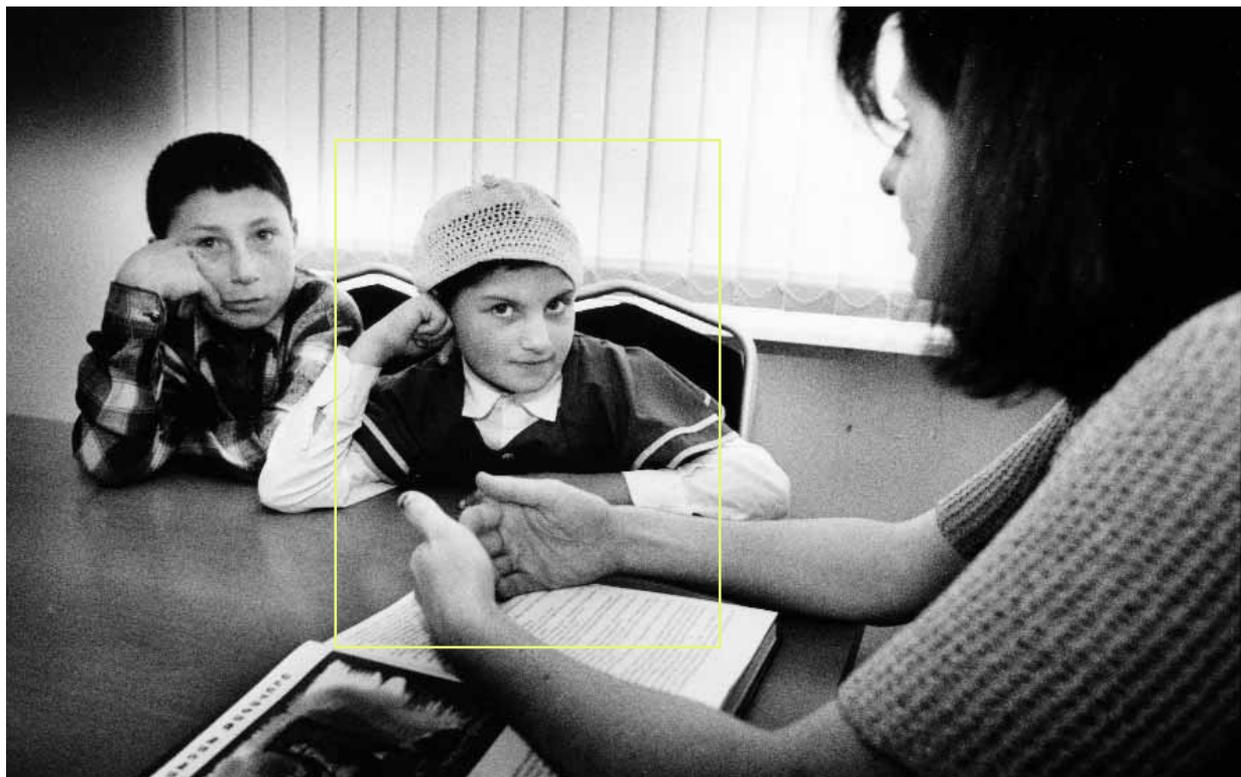
Le mouvement international Médecins Sans Frontières compte 19 sections (Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, Etats-Unis, France, Grèce, Hong-Kong, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède et Suisse) dont 5 centres opérationnels →

projet. Quelle que soit la raison qui nous empêche de respecter votre souhait, nous nous engageons alors à **solliciter votre autorisation** individuelle pour utiliser votre don sur d'autres **projets**. En cas de désaccord de votre part et, plus généralement, en cas de divergence sur les orientations de notre **association**, nous vous proposerons alors d'être remboursé de vos dons effectués dans l'année fiscale en cours.

Une gestion rigoureuse

Sur le terrain comme au siège, nous nous attachons à maîtriser nos **dépenses** et à les contrôler rigoureusement.

Sur le terrain, nous conduisons nous-mêmes nos programmes sans en déléguer la responsabilité à des tiers, afin d'en maîtriser la qualité mais surtout de pouvoir s'assurer que les secours parviennent bien aux populations que nous avons identifiées. Cependant, nous pouvons exceptionnellement être amenés à apporter un soutien financier à d'autres acteurs. La contribution que nous allouons à l'Initiative pour des médicaments pour des maladies négligées (DNDi) rentre dans ce cadre.



Pour chaque **projet**, nous cherchons en permanence à améliorer l'adéquation des moyens investis avec les objectifs recherchés qui seuls déterminent la durée de nos interventions. Les besoins, les objectifs et les résultats, qualitatifs et quantitatifs, sont détaillés et discutés avant l'ouverture des projets, puis réajustés au cours de la mission.

A chaque **projet** correspond un budget détaillé dont les équipes, sur le terrain comme au siège, suivent la réalisation tout au long de l'année. Quatre fois par an, l'ensemble des projets sont examinés par une commission budgétaire, composée de membres du **Conseil d'administration** se réunissant avec les Directeurs pour vérifier la bonne exécution des budgets et les réévaluer si nécessaire.

Sur le terrain, comme au siège, les **rémunérations** sont modérées et transparentes.

Des instances de contrôle

Le **Conseil d'administration** détermine les orientations de Médecins Sans Frontières et exerce un contrôle démocratique sur les activités et la gestion des moyens mis à la disposition de l'association. Lors de l'Assemblée générale annuelle, l'ensemble de ses membres est appelé à s'exprimer pour valider ces directions et cette gestion.

Conformément aux obligations légales, des Commissaires aux comptes certifient nos comptes annuels.

Enfin, des contrôles externes sont régulièrement effectués :

- par les bailleurs de fonds qui participent au financement de certains programmes et mènent parfois des audits.
- par des organismes de l'Etat, et notamment la **Cour des comptes** dont le rôle est de vérifier la conformité des dépenses engagées aux objectifs poursuivis par l'appel à la générosité publique et de porter un avis sur la transparence des informations financières.

Une information régulière et transparente

Pour vous donner les moyens de suivre l'évolution de nos projets et de veiller au respect de nos engagements, nous vous informons régulièrement, à travers nos communiqués de presse, nos campagnes de communication et de collecte de fonds, ou encore notre site internet.

Nos actions de communication visent à informer et à sensibiliser le public sur la situation des populations en danger et sur l'assistance que nous leur apportons. Nous n'investissons pas de moyens financiers dans le seul but d'appuyer la notoriété de notre association.

→ (Amsterdam, Barcelone, Bruxelles, Genève et Paris). La section française de MSF est liée aux sections américaine, australienne et japonaise par un partenariat privilégié et elle dispose en outre d'un bureau aux Emirats Arabes Unis. Les présidents des 19 sections, réunis au sein du Conseil international, élitent pour un mandat d'un an un président international. C'est actuellement le Dr Rowan Gillies, en poste jusqu'en 2006. Secondé par un Secrétaire général, il supervise un bureau international, basé à Genève, espace d'échange entre les directions des différentes sections du mouvement international et de coordination sur des dossiers spécifiques (opérations, finances, communication, etc.).

PRINCIPES FONDAMENTAUX 1/ de l'action humanitaire :

- Assister toute personne en danger avec humanité,
 - Rester indépendants par rapport aux pouvoirs politiques, religieux et économiques,
 - Ne pas participer aux hostilités,
 - Répartir les secours de manière impartiale.
- Ainsi, les décisions d'ouverture et de réalisation des projets sont fondées sur les conditions suivantes :
- la liberté de dialogue avec les personnes que nous cherchons à aider,
 - la liberté de circulation et d'évaluation des besoins,
 - la liberté de vérification de la distribution des secours.

2/ de l'exercice médical :

- Prodiguer des soins sans nuire,
- Accueillir les malades, quelle que soit leur origine et sans aucune discrimination,
- Recevoir le consentement éclairé du patient aux soins,
- Respecter la confidentialité et le secret médical,
- Apporter des soins de la meilleure qualité possible, en regard des circonstances,
- Diffuser les connaissances médicales acquises.

Projets

A la fin de l'année 2004, MSF menait 76 projets dans 35 pays. Au cours de l'année, l'évaluation des besoins et de la réalisation des objectifs nous ont conduit à fermer 27 projets et à en ouvrir 28. En 2004, le budget moyen d'un projet, hors coûts de coordination, s'est établi à 428 000 euros. Le plus gros budget a été de 2,7 millions d'euros, pour un projet dans le Darfour au Soudan. Le coût total des missions a atteint 70 millions d'euros.

Réserves financières

Les réserves comptables sont égales à la somme des excédents et déficits annuels de MSF depuis sa création. Ces réserves nous permettent de maintenir notre trésorerie à un niveau suffisant pour financer nos opérations courantes et de faire face aux risques liés à notre activité (baisse de la collecte de fonds, urgence importante dans des contextes oubliés ou peu médiatisés...). La trésorerie disponible de MSF est placée sur des comptes rémunérés ou en Sicav monétaire (placements sans risque, immédiatement disponibles et, en contrepartie, faiblement rémunérés). En 2004, la trésorerie moyenne de MSF représentait 2,3 mois d'activité.

Ressources humaines

Pour mener à bien ses missions, MSF s'appuie sur des volontaires, des salariés et des bénévoles.

En 2004, 147 bénévoles ont contribué aux actions de notre association. Ils animent notre réseau associatif d'antennes régionales (information, collecte et recrutement) et viennent en appui dans quelques domaines spécifiques (relations avec les donateurs, documentation, etc.).

Au siège à Paris, le personnel salarié intervient principalement en support aux missions menées sur le terrain (appui médical, formalisation des projets, logistique, recrutement, communication, etc.). Au 31 décembre 2004, l'effectif salarié au siège était de 152. La grille salariale

Nous préparons nos messages en interne. Lorsque nous faisons appel à des fournisseurs extérieurs, principalement pour les prestations techniques liées à la création, la fabrication et à la diffusion de nos messages, nous procédons à des appels d'offres pour en maîtriser les coûts.

Nous nous engageons également à faire preuve de la plus grande transparence financière :

- Nous présentons nos comptes annuels de manière exhaustive, certifiés par des Commissaires aux comptes.
- Un tableau synthétique (compte d'emploi des ressources combiné) met en évidence les dépenses relatives à nos missions sociales et celles consacrées à la collecte de fonds et au fonctionnement. Ce document précise aussi l'origine de nos financements privés et publics.
- Notre rapport financier présente les dépenses et ressources de chacun des projets de façon détaillée, ainsi que les dix plus importantes rémunérations de l'association.

Les comptes annuels de l'ensemble des entités de Médecins Sans Frontières en France sont systématiquement diffusés sous forme condensée dans le journal adressé aux donateurs (Médecins Sans Frontières



Pour en savoir plus

Il suffit de nous écrire, de nous téléphoner ou de consulter notre site internet.
 Médecins Sans Frontières 8 rue Saint Sabin - 75011 PARIS
 Tél. 01 40 21 27 27
 e-mail : donateurs@paris.msf.org - www.msf.fr

Infos, voir pages 10 et 11) et publiés, à titre gracieux, dans un quotidien national (Les Echos). Ils sont, dans leur intégralité, disponibles sur demande et téléchargeables sur notre site internet.

Nous communiquons sur demande d'autres informations sur Médecins Sans Frontières comme la composition du **Conseil d'administration**, le rapport d'activités qui détaille chacune des missions et les rapports moral et financier dans leur intégralité. Par ailleurs, nous nous efforçons de répondre à chaque question spécifique à propos de nos programmes ou de notre fonctionnement.

... dans le respect des règles sur les données personnelles

Vous pouvez, si vous le souhaitez, obtenir les informations que nous détenons vous concernant (origine de votre adresse, nombre et montant de vos dons, nombre et nature des sollicitations reçues) et les rectifier si nécessaire.

Comme la loi l'impose, nos différents fichiers sont enregistrés à la Commission nationale informatique et libertés (CNIL). ■

LA CHARTE DE MÉDECINS SANS FRONTIÈRES

Les Médecins Sans Frontières apportent leurs secours aux populations en détresse, aux victimes de catastrophes d'origine naturelle ou humaine, de situations de belligérance, sans aucune discrimination de race, religion, philosophie ou politique.

Ouvrant dans la stricte neutralité et impartialité, les Médecins Sans Frontières revendiquent, au nom de l'éthique médicale universelle et du droit à l'assistance humanitaire, la liberté pleine et entière de l'exercice de leur fonction.

Ils s'engagent à respecter les principes déontologiques de leur profession et à maintenir une totale indépendance à l'égard de tout pouvoir, ainsi que de toute force politique, économique ou religieuse.

Volontaires, ils mesurent les risques et périls des missions qu'ils accomplissent et ne réclameront pour eux ou leurs ayants droit aucune compensation autre que celle que l'association sera en mesure de leur fournir

→ garantit la transparence et la modération des rémunérations. Le salaire le plus bas est fixé à 25% au dessus du SMIC (soit 1 483 euros bruts mensuels sur 13 mois) et le plus élevé ne peut excéder trois fois ce minimum (soit 4 448 euros). Au bout de deux ans à un même poste, le salarié bénéficie d'une augmentation de 4%. Le Président de la section française, qui se consacre à plein temps à l'activité de l'association, perçoit un salaire en tant que Directeur de recherche à la Fondation Médecins Sans Frontières. Les dix plus importantes rémunérations sont publiées dans le rapport financier annuel.

Sur le terrain, le personnel expatrié est volontaire ou salarié, en fonction du poste occupé et de la durée d'engagement au sein de l'association. En 2004, le nombre de départs s'est élevé à 1 187, pour un effectif moyen de 460 postes.

La rémunération des volontaires consiste en une indemnité mensuelle (de 610 à 915 euros selon le poste et l'expérience), que complète une allocation, le per diem pour subvenir à leurs frais (nourriture, produits d'hygiène) pendant la mission, celle-ci est calculé en fonction du coût de la vie dans le pays. Comme pour les salaires au siège, les rémunérations des salariés de terrain sont modérées, échelonnées entre 1 300 et 2 039 euros bruts mensuels.

Enfin, pour mener ses missions, MSF s'appuie sur du personnel médical et non-médical recruté dans les pays d'intervention. En 2004, le nombre de personnes salariées par MSF a atteint 4 824, et 6 823 en ajoutant les journaliers et les personnels des systèmes de santé publics qui touchent une prime versée par MSF.

Ressources financières

voir page 11

Salariés

voir Ressources humaines

Volontaires

voir Ressources humaines



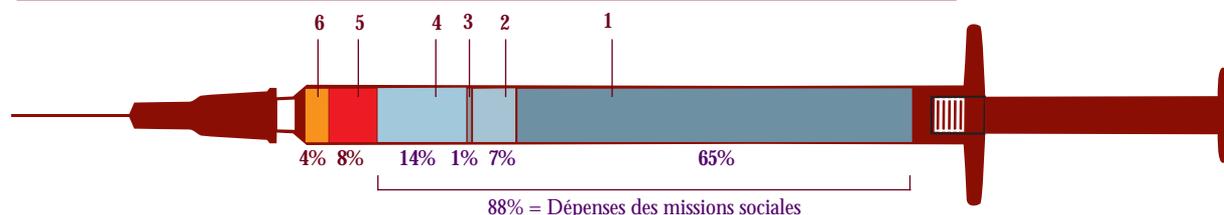
Vous rendre des comptes sur les actions menées grâce à vous

En 2004, nos dépenses combinées utilisées¹ se sont élevées à 107,8 millions d'euros (M€), en croissance de 15% par rapport à 2002. Les dépenses relevant des missions sociales ont représenté 88% des dépenses combinées utilisées (87% en 2003). Les ressources combinées utilisées, de 115,2 M€, augmentent aussi de manière significative (plus de 20%) par rapport à 2003 : les ressources privées représentent 84% du total des ressources combinées utilisées. Après intégration des pertes de change, MSF réalise un excédent de 6,4 M€ qui a été affecté aux réserves de l'association (lire page 8).

Comment sont utilisés vos dons ?

Les emplois utilisés combinés sont passés de 93,7 M€ à 107,8 M€ (+ 14,1 M€, soit + 15%). Cette augmentation est principalement due à la progression de 12,6 M€ (+ 15%) des dépenses relevant des missions sociales de l'association. Les dépenses liées à la recherche de fonds sont également en augmentation de 1,1 M€ (+15%) et les frais du fonctionnement de 0,4 M€ (+9%). L'augmentation des dépenses de collecte est surtout liée à des investissements pour recruter de nouveaux donateurs, en leur proposant de verser un soutien régulier (Opération « 1 euro par semaine ») afin de pouvoir financer la croissance future de nos opérations de secours sans pour autant remettre en cause notre indépendance financière.

Emplois combinés (en millions d'euros)	2004		2003	
1 Total missions (internationales et Mission Solidarité France)	70,3 M€	65%	59,3 M€	63%
2 Support des missions	8,0 M€	7%	7,5 M€	8%
3 Information et sensibilisation du public	1,3 M€	1%	1,3 M€	1%
4 Autres activités liées aux missions sociales	14,8 M€	14%	13,7 M€	15%
Dépenses des missions sociales	94,4 M€	88%	81,8 M€	87%
5 Coût de la recherche de fonds	8,6 M€	8%	7,4 M€	8%
6 Frais du fonctionnement de la structure	4,8 M€	4%	4,4 M€	5%
TOTAL EMPLOIS UTILISÉS	107,8 M€	100%	93,7 M€	100%
Ressources Affectées Non Utilisées de l'exercice (1)	6,1 M€		0,0 M€	
Pertes de change (2)	1,7 M€		4,8 M€	
TOTAL EMPLOIS (3)	115,6 M€		98,6 M€	
Excédent de l'exercice	6,4 M€			
TOTAL GENERAL	122,0 M€		98,6 M€	
TOTAL EMPLOIS UTILISES (3) - (2) - (1)	107,8 M€		93,7 M€	



(1) L'analyse des comptes annuels du Groupe Médecins Sans Frontières se fait sur la base du compte d'emploi des ressources combiné. Cette opération de combinaison qui consolide l'ensemble des comptes de l'association et de ses satellites (MSF Logistique, Fondation Médecins Sans Frontières, Épicentres, EUP...) est l'un des éléments majeurs de notre transparence financière.

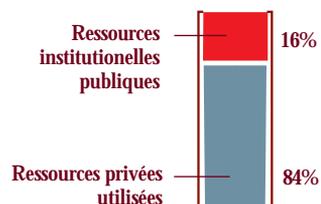
Les tableaux ci-dessus sont une forme condensée et simplifiée du Compte d'Emploi des Ressources publié dans le rapport financier 2004. Les chiffres de chaque ligne sont arrondis. En revanche, les totaux et pourcentages sont calculés à partir de chiffres qui ne

sont pas arrondis. les pertes et gains de change sont désormais exclus des emplois et ressources utilisés et donc du calcul des ratios de mission sociale et fonds privés.



D'où viennent nos ressources ?

Les ressources utilisées combinées sont passées de 95,4 à 115,2 M€ soit une augmentation de 19,8 M€ (+21%). Les ressources institutionnelles publiques ont augmenté de 6,2 M€ (+53%) et les ressources utilisées d'origine privée de 13,6 M€ (+16%). L'accroissement significatif de la part des financements institutionnels publics a été essentiellement lié à la crise majeure dans la région du Darfour au Soudan mais ne remet nullement en cause notre souhait d'indépendance financière vis-à-vis des financeurs institutionnels publics.



Ressources combinées (en millions d'euros)	2004	2003
- Dons privés collectés en France	40,2 M€	30,8 M€
- Legs	4,7 M€	3,2 M€
- Dons privés collectés par les sections partenaires (USA/Japon/Australie/Emirats Arabes Unis)	34,9 M€	29,1 M€
- Autres ressources privées issues de la recherche de fonds (cotisations, dons entreprises, cartes de vœux...)	5,1 M€	2,6 M€
- Ressources issues de la mission sociale	16,7 M€	16,2 M€
- Autres ressources	1,8 M€	1,5 M€
Total ressources privées	103,4 M€	83,6 M€
- Ressources institutionnelles	17,9 M€	11,7 M€
TOTAL RESSOURCES RECUES DANS L'ANNEE (4)	121,3 M€	95,3 M€
Consommation des Ressources Affectées Non Utilisées des exercices antérieurs (5)	0,0 M€	0,1 M€
Gains de change	0,7 M€	0,9 M€
TOTAL RESSOURCES	122,0 M€	96,4 M€
Déficit de l'exercice		2,2 M€
Total général	122,0 M€	98,6 M€
TOTAL RESSOURCES UTILISEES (4) + (5) - (1)	115,2 M€	95,4 M€

Compte tenu de l'existence de Ressources (privées) Affectées Non Utilisées - essentiellement des dons reçus en 2004 pour les victimes du tsunami -, provisionnées en emplois mais s'inscrivant dans le calcul des ressources utilisées (en diminution des ressources reçues dans l'exercice), la présentation du pourcentage des ressources privées reçues dans l'année, ramenée au total des ressources utilisées, perd sa signification.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous écrire ou à téléphoner au 01 40 21 27 27 ou si vous souhaitez télécharger le rapport financier 2004 de Médecins Sans Frontières, consultez notre site Internet : www.msf.fr

Sur quels types de projets sont utilisés vos dons ?

Cette présentation, par type de programmes¹ en fonction des événements principaux affectant les populations et motivant de ce fait nos interventions, apporte un éclairage complémentaire à la répartition de vos dons.

Assister les populations victimes de conflits

C'est toujours essentiellement auprès des victimes de conflits que se sont adressés nos secours. En 2004, nos projets les plus importants ont été menés auprès des populations du Darfour (Ouest Soudan) pour apporter soins, nourriture, eau potable, abris... Par ailleurs, nous sommes intervenus dans certains pays du fait de l'effondrement des systèmes de santé provoqué par la guerre, comme au Libéria, en Côte d'Ivoire ou en République Démocratique du Congo.

Faire face aux épidémies et endémies

Le paludisme reste la première pathologie à laquelle nous sommes confrontés, avec 315 000 patients soignés sur l'année 2004. Nous avons par ailleurs continué à augmenter le nombre de patients soignés du sida et de la tuberculose. Ainsi, fin 2004, 12 400 patients recevaient des traitements anti-rétroviraux (ARV) dans nos programmes (contre 6 300 fin 2003) et 2 600 patients avaient démarré un traitement contre la tuberculose. Nos équipes ont également été actives dans le dépistage et le soin de la maladie du sommeil (près de 50 000 personnes dépistées, 1 000 traitées). Enfin, nous sommes intervenus soigner et vacciner lors d'épidémies (rougeole, méningite, choléra...).

Notre confiance nous permet d'assurer des secours en toute indépendance

Assurer des soins à ceux qui en sont exclus

Notre action auprès des personnes privées de soins s'est poursuivie en France comme à l'international (Niger, Côte d'Ivoire, Congo Brazzaville...).

Secourir les victimes de catastrophes naturelles

En 2004, 2,4% des dépenses consacrées aux projets l'ont été lors de catastrophes naturelles (Madagascar, Haïti et Iran suite au tremblement de Bam fin 2003). Les dépenses consacrées aux secours des populations sinistrées par le tsunami d'Asie seront essentiellement imputées aux comptes de l'année 2005.

(1) Cette classification n'intègre pas les dépenses des satellites de Médecins Sans Frontières (MSF Logistique, Fondation, Epicentre...) ni celles des frais de coordination des programmes dans les capitales des pays où nous intervenons.

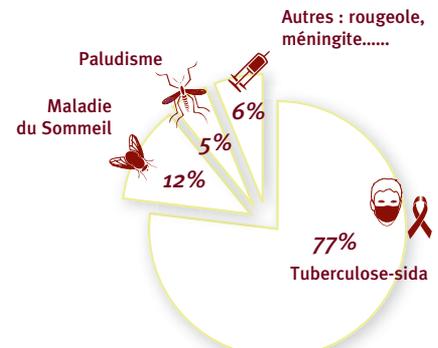
Populations victimes de conflits

54 projets : 58 % des dépenses consacrées aux programmes.



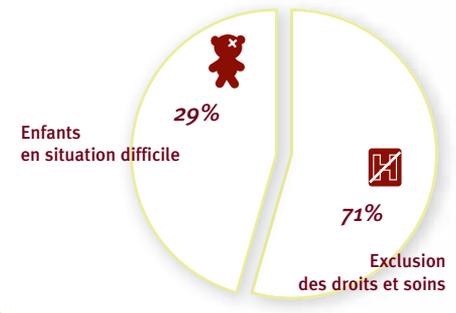
Epidémies - Endémies

30 projets : 24 % des dépenses consacrées aux programmes.



Exclusion

21 projets : 16 % des dépenses consacrées aux programmes.



Pour en savoir plus

Il suffit de nous écrire, de nous téléphoner ou de consulter notre site internet.
 Médecins Sans Frontières • 8 rue Saint Sabin - 75011 PARIS • Tél. 01 40 21 27 27
 e-mail : donateurs@paris.msf.org - www.msf.fr

